



DÉCEMBRE 2025
VOLUME 15, NUMÉRO 10

Le Babillard

JOURNAL MENSUEL DE LA MUNICIPALITÉ
DE ST-CÔME-LINIÈRE

**Pour urgence de fin
de semaine**
(ex: Égout bouchés,
ponceaux arrachés,
grosse fuite d'eau)
418 225-6305



Le club de FADOQ St-Côme-Linière, suite aux revenus du bingo mensuel, est heureux de remettre un don de 500 \$ à l'école Kennebec pour offrir des repas chauds aux élèves dans le besoin.

*De gauche à droite : Marie-Louis Lachance (président),
Isabelle Poulin (directrice de l'école Kennebec),
Pascal Poulin (vice-président),
Michel Lachance (directeur),
Bibiane Larivière (directrice),
accompagnés de 5 enfants de l'école*

Procès-verbal : 8 décembre 2025	2-6
Dates réunions conseil municipal; Taxes municipales 2025 et rôle d'évaluation; Horaire bureau municipal	6
Vœux de M. Samuel Poulin; Fermeture bureau municipal (période des fêtes); Office d'habitation	7
Avis public	8
Sentier lumineux; Conférences	9
Compteur d'eau	10
Vidanges installations septiques	11
Société historique	12
Collecte des ordures; Recyclage; Récupération arbres de Noël; Comptoir d'aubaines Club de course	13
Calendrier collecte des ordures	14
Calendrier collecte du recyclage	15
Calendrier des loisirs	16
Location salle Optimiste; Hockey libre; Patin libre; Club de marche	17
Pickleball; Viactive; Patin aînés	18
Plan publicitaire; Formation jasette	19
Chevaliers de Colomb; Bingo mensuel; FADOQ; Fermières	20
Bibliothèque municipale	21
Les filles d'Isabelle; Cadets	22
Développement économique; Centre de recherche d'emploi; Voyage de terre	23
Lampadaires de rue défectueux; Dépôt d'huiles; Interdiction de stationner; Comité cons. d'urbanisme	24
Taxi collectif; Logement HLM; Popote roulante; CEPS Bce-Etch.; Le Sillon	25
La table de concertation des aînés	26
Aide alimentaire; Répit 2-5 ans; Havre l'Éclaircie	27
Prêt matériel médical; Passeport animal; Encombrants ménagers	28

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 pied à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 8 décembre 2025.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2025 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

COMPTES À ACCEPTER

25-12-294 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de novembre 2025 soient acceptés selon les chèques, C2500538 à C2500601 et L2500440 à L2500503 pour un déboursé total de 925 690.15 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 430-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06

25-12-295 Le conseiller, M. Alain Dumas, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 430-2025 modifiant le règlement de zonage no 148-06.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 431-2025 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO 147-06

25-12-296 La conseillère, Mme Bianca Perreault, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 431-2025 modifiant le plan d'urbanisme no 147-06.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 432-2025 SUR LE TRAITEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

25-12-297 La conseillère, Mme Kim Boulanger, présente et donne avis de motion qu'à

une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 432-2025 sur le traitement de la rémunération des élus municipaux. Dépôt du projet et dispense de lecture.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 433-2025 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS(ES).

25-12-298 Le conseiller, M. Alain Bouchard, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 433-2025 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es). Dépôt du projet et dispense de lecture.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 434-2025 CONCERNANT UNE AIDE À LA MISE AUX NORMES DES FOSSÉS SEPTIQUES 2026

25-12-299 Le conseiller, M. Pascal Poulin, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 434-2025 concernant une aide à la mise aux normes des fosses septiques 2026 Dépôt du projet et dispense de lecture.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 435-2025 DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION.

25-12-300 Le conseiller, M. Harold Létourneau, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 435-2025 décrétant les taux des taxes et les tarifs de compensations pour l'année financière 2026 et les conditions de perception.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 429-2025 SUR LES TARIFS MUNICIPAUX 2026

25-12-301 ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un règlement concernant l'imposition de tarifs pour différents services municipaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte le règlement 429-2025 concernant les tarifs municipaux 2026.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 430-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06

25-12-302 La directrice générale/greffière-trésorière présente le premier projet de règlement no 430-2025 en indique l'objet et sa portée ;

ATTENDU que le conseil peut, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), modifier le Règlement de zonage no 148-06 ;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'y apporter certaines modifications ;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été préparé à cette fin ;

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit projet se tiendra du 9 décembre 2025 au 20 janvier 2026 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 janvier 2026 et qu'avis public sera dûment donné ;

ATTENDU que la présente résolution, ainsi que le premier projet de règlement no 430-2025 modifiant le Règlement de zonage no 148-06, seront transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

ATTENDU que le texte complet du premier projet de règlement no 430-2025 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. Alain Bouchard

APPUYÉ par Mme Bianca Perreault

ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil adopte le premier projet de règlement no 430-2025 modifiant le Règlement de zonage no 148-06, afin de :

1. Modifier la largeur minimale des cases de stationnement;
2. Modifier l'article 6.6 relatif aux normes d'implantation à l'intérieur d'un parc ou d'une zone industrielle;
3. Ajouter une norme au Chapitre 6 concernant l'orientation de la façade de tout bâtiment;
4. Ajouter le terme « projet intégré » à la section des terminologies et prévoir les dispositions applicables à ce type de projet;
5. Autoriser les appentis attenants à un garage ou à un bâtiment accessoire en cour arrière ou latérale;
6. Autoriser les garages privés et/ou les abris d'autos en cours latérales;
7. Autoriser en zone de villégiature l'implantation de piscines en cour avant, sous certaines conditions;
8. Modifier l'article 4.6.2 relatif aux piscines résidentielles afin de se conformer aux normes provinciales en vigueur;
9. Créer deux (2) nouvelles zones, soit :
 - une zone résidentielle (RB-39) destinée à un nouveau développement ;
 - une zone publique et institutionnelle (P-65) pour un parc et un bassin de rétention.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 431-2025 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO 147-06

25-12-303 La directrice générale/greffière-trésorière présente le projet de règlement no 431-2025, en indique l'objet et sa portée ;

ATTENDU que le conseil peut, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier le plan d'urbanisme no 147-06 ;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'y apporter certaines modifications ;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été préparé à cette fin ;

ATTENDU qu'une période de consultation sur ledit projet se tiendra du 9 décembre 2025 au 20 janvier 2026 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 janvier 2026 et qu'avis public sera dûment donné ;

ATTENDU que la présente résolution, ainsi que ledit projet de règlement, seront transmis à la MRC de Beauce-Sartigan pour conformité ;

ATTENDU que la présente résolution, ainsi que le projet de règlement no 431-2025 modifiant le Plan d'urbanisme no 147-06, seront transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

ATTENDU que le texte complet du projet de règlement no 431-2025 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. Alain Dumas

APPUYÉ par M. Pascal Poulin **ET RÉSOLU** unanimement

QUE le conseil adopte le projet de règlement no 431-2025 modifiant le Plan d'urbanisme no 147-06 afin d'ajouter une nouvelle zone d'affectation « Publique et institutionnelle » ainsi qu'une zone d'affectation « Résidentielle de moyenne à forte densité » au plan d'affectation du sol en périmètre urbain (feuillet 2/2).

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

25-12-304 **ATTENDU** que l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil doit, dans les 60 jours suivant la proclamation de son élection, déposer une déclaration de ses intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité et que tout membre du conseil municipal doit, annuellement, déposer

une mise à jour de sa déclaration au plus tôt lors de l'avant-dernière séance ordinaire du conseil et au plus tard lors de la dernière séance ordinaire du conseil;

Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement :

QUE ce conseil municipal prenne acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de sept membres du conseil soit M. Martin Rodrigue, M. Harold Létourneau, Mme Bianca Perreault, M. Pascal Poulin, M. Alain Dumas, M. Alain Bouchard et Mme Kim Boulanger.

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL – CALENDRIER 2026

25-12-305 **CONSIDÉRANT** **QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront généralement le deuxième lundi de mois et débiteront à 19 h.

20 janvier	9 février	9 mars	13 avril
11 mai	8 juin	13 juillet	10 août
14 septembre	13 octobre	9 novembre	14 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

UTILISATION DU FONDS RÉSERVE POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

25-12-306 **CONSIDÉRANT** **QUE**, par sa résolution N° 22-01-06, la Municipalité a,

conformément à l'article 278.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection en prévision de la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

CONSIDÉRANT QUE le 2 novembre 2025 s'est tenu une élection générale;

CONSIDÉRANT QUE le solde du fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection s'élève à 24 657 \$;

CONSIDÉRANT QUE les frais liés à cette élection générale s'élèvent 22 842.92 \$, constitués notamment de :

- La rémunération du personnel électoral ;
- Les dépenses liées aux procédures électorales ;
- Les dépenses liées au matériel électoral.

EN CONSÉQUENCE SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL POULIN, APPUYÉ PAR M. HAROLD LÉTOURNEAU IL EST RÉSOLU à l'unanimité

D'UTILISER un montant de 22 842.92 \$ du fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection pour les dépenses engagées lors de l'élection générale du 2 novembre 2025 ;

MEMBRES DES COMITÉS 2026

25-12-307 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que les comités et ses membres pour 2026 soient :

Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	M. Harold Létourneau (remplaçant) M. Martin Rodrigue
Comité d'urbanisme	M. Alain Bouchard Mme Bianca Perreault
Comité MADA (politique des aînées et familiale)	M. Alain Dumas Mme Kim Boulanger M. Pascal Poulin
Comité gestion des infrastructures	M. Alain Dumas M. Harold Létourneau M. Pascal Poulin
Comité non-accès MTQ	M. Alain Dumas M. Martin Rodrigue
Comité des rues et des routes (voies)	M. Alain Dumas M. Harold Létourneau M. Pascal Poulin
Comité incendie	M. Alain Dumas M. Harold Létourneau

Comité des finances	M. Alain Bouchard M. Alain Dumas Mme Bianca Perreault M. Harold Létourneau Mme Kim Boulanger M. Martin Rodrigue M. Pascal Poulin
Comité loisirs	M. Alain Bouchard Mme Bianca Perreault Mme Kim Boulanger
Représentants Chambre de commerce de Saint-Côme-Linière	Mme Bianca Perreault Mme Kim Boulanger
Comité d'accès à l'information	Mme Bianca Perreault
Comité du plan de gestion des actifs	M. Harold Létourneau M. Martin Rodrigue
Comité d'étude du règlement 395-2023 relatif à la démolition d'immeubles	M. Alain Bouchard Mme Bianca Perreault M. Pascal Poulin

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – REPRÉSENTANT AU CRSBPCNCA

25-12-308 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que M. Pascal Poulin, conseiller no 3, soit nommé représentant de la Corporation municipale de St-Côme-Linière auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

NOMINATION M. ÉRIC LABEL – CHEF D'ÉQUIPE AUX TRAVAUX PUBLICS

25-12-309 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on nomme M. Éric Label, chef d'équipe aux travaux publics, selon les conditions de la convention collective en vigueur, et ce, rétroactivement au 16 novembre 2025.

OFFRE DE SERVICES – ENGLOBE – CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE COMPLÉMENTAIRE PUIXS P-5

25-12-310 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services d'Englobe, datée du 3 décembre 2025, pour une caractérisation environnementale complémentaire au puits P-5 dans le cadre de la demande de CA à l'Environnement, au montant de 12 057.59 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICE – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – LOI 25 – NON RENOUVELÉE

25-12-311 ATTENDU l'offre reçue de Raymond Chabot Grant Thornton pour le renouvellement et exécution du plan de remédiation dans le cadre de la conformité à la loi 25 en date du 6 novembre 2025;

ATTENDU le travail et l'amélioration faits jusqu'à maintenant par la municipalité dans le cadre de la conformité à la loi 25;

Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil avise Raymond Chabot Grant Thornton de leur intention de ne pas renouveler les services de la loi 25 pour l'année 2026.

CONTRAT ENTRETIEN MENAGER 2026

25-12-312 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que le conseil accepte l'offre déposée par Mme Maryse Bougie pour le renouvellement du contrat d'entretien ménager des bâtiments municipaux (hôtel de ville, bibliothèque, caserne et garage municipal) pour l'année 2026, au montant de 8 400 \$.

GESTION MARILIE TANGUAY INC. – RENOUVELLEMENT ENTENTE – LOCATION LOCAUX BUREAUX MUNICIPAUX – DESIGNATION DES SIGNATAIRES

25-12-313 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que M. Martin Rodrigue, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente avec Gestion Marilie Tanguay Inc. concernant le renouvellement de la location des locaux au 1362, rue Principale, pour l'année 2026, aux conditions entendues et plus amplement décrites dans ladite l'entente.

CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE – RENOUELEMENT ENTENTES UTILISATION DES TERRAINS

25-12-314 ATTENDU qu'il y a lieu de renouveler et de mettre à jour les ententes avec la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce concernant l'utilisation faite par la municipalité de St-Côme-Linière d'une partie des lots 5 595 314 (parc Desjardins) et 3 746 714 (terrain pétanque);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que M. Martin Rodrigue, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs à ces ententes avec la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce. Cette résolution remplace la résolution no 25-06-148.

PRIX DÉPÔT À NEIGE 2025-2026

25-12-315 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que les tarifs pour l'usage du dépôt à neige pour la période hivernale 2025-2026 soient de 13.30 \$ pour un camion 10 roues, de 15.04 \$ pour un camion 12 roues et de 18.30 \$ pour un camion semi-remorque.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – PROJET AMÉNAGEMENT NOUVELLE SALLE COMMUNAUTAIRE

25-12-316 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale, à signer et déposer le rapport financier du projet d'aménagement de la nouvelle salle communautaire décrétant une dépense totale taxes nettes de 25 242.61 \$ conformément à l'entente avec la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre du Fonds de

développement du territoire 2020-2025.

CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE – DIRECTIVE

25-12-317 CONSIDÉRANT que l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'état doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans le cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Côme-Linière est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition ;

En conséquence, il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement - D'informer le ministère de la Langue française que la municipalité de St-Côme-Linière utilise exclusivement le français dans toutes ses communications ;

- Que la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française ;

- Que la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site internet de la municipalité de St-Côme-Linière et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais ;

- Que cette résolution remplace la résolution no 25-11-282.

COMITÉ DU 200E – ÉVÈNEMENT DU 31 DÉCEMBRE 2025

25-12-318 ATTENDU la demande reçue par le comité du 200e concernant des feux d'artifice à minuit lors de leur évènement du 31 décembre 2025 ;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Dumas et résolu

unanimement que la municipalité accorde une dérogation au règlement no 587-2015 concernant la paix et le bon ordre au comité du 200e pour des feux d'artifice à être faits à minuit lors de leur évènement du 31 décembre 2025.

APPUI MRC BEAUCE-SARTIGAN – PROJET DE LOI 106

25-12-319 Attendu le dépôt du Projet de loi 106 (PL 106) visant à instaurer la responsabilité collective des médecins envers l'amélioration de l'accès aux services médicaux;

Attendu l'importance du travail des médecins de famille dans la MRC de Beauce-Sartigan qui assurent les activités en première ligne, assumant la responsabilité de couvrir les gardes à l'urgence, d'hospitaliser les patients les plus malades incluant aux soins intensifs, les soins médicaux aux CHSLD et dans la nouvelle maison des aînées, les soins à domicile, les soins palliatifs, l'aide médicale à mourir, les suivis de grossesse et les accouchements, le suivi des enfants et la pédiatrie sociale, la santé mentale et les soins en toxicomanie et dépendance et bien plus;

Attendu que la région est déjà confrontée à des difficultés de recrutement de médecins de famille, lesquelles engendrent des délais d'accès importants aux soins de première ligne;

Attendu que dans les dernières années, le bilan net (ajouts vs départs) de médecins de famille dans la région a été négatif;

Attendu que le projet de loi 106 (PL106) visant à instaurer la responsabilité collective des médecins envers l'amélioration de l'accès aux services médicaux pourrait créer de l'instabilité et amener non seulement des difficultés de recrutement, mais aussi un risque significatif de perdre dans les prochains mois des médecins déjà installés dans la région;

Attendu que les élus de la municipalité de St-Côme-Linière estiment qu'il apparaît nécessaire de mettre en place des solutions négociées, incitatives et adaptées aux besoins régionaux afin de favoriser la stabilité, l'attraction et la rétention des médecins de famille;

Attendu que les élus de la municipalité de St-Côme-Linière s'inquiètent des impacts potentiels du projet de loi 106 sur la desserte de première ligne auprès de leurs concitoyens;

En conséquence, il est proposé par Mme Bianca Perreault, appuyé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière

- D'appuyer la résolution no 2025-10-137 de la MRC de Beauce-Sartigan;

- D'exprimer les craintes des élus(es) de la région quant aux impacts possibles du projet de loi n°106;

- De demander au gouvernement du Québec de privilégier la négociation et au besoin l'arbitrage pour éviter de perdre inutilement des médecins à court terme et de mettre en place des mesures incitatives et adaptées aux réalités régionales;

- De réitérer l'importance d'assurer un accès équitable et de qualité aux soins de santé de première ligne pour l'ensemble de la population de la Beauce, dans le respect des particularités géographiques et démographiques de la région;

- De transmettre une copie de la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux, au premier ministre du Québec, à M. Samuel Poulin, ainsi qu'aux municipalités locales afin de solliciter leur appui, ainsi qu'à toutes les MRC du Québec.

RAPPORTS DES COMITÉS

M. Martin Rodrigue, maire, mentionne que la municipalité a reçu une pétition des résidents des 16e, 18e et 19e Rues concernant le zonage du secteur de la 17e Rue et les projets de construction de multilogements.

INFORMATIONS SUR LES TAXES MUNICIPALES 2025

1^{er} versement le 9 mars 2025

2^e versement le 14 mai 2025

3^e versement le 28 juillet 2025

4^e versement le 11 octobre 2025

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

LA MUNICIPALITÉ DE ST-CÔME-LINIÈRE RAPPELLE QUE SI UN CONTRIBUABLE N'A PAS REÇU SON COMPTE DE TAXES, OU EN CAS D'INCERTITUDE, IL EST DE SA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER QUE SON DOSSIER EST À JOUR EN COMMUNIQUEANT AU 418-685-3825.

Conseil municipal

Martin Rodrigue, maire

Harold Létourneau,
conseiller poste 1

Bianca Perreault,
conseillère poste 2

Pascal Poulin,
conseiller poste 3

Alain Dumas,
conseiller poste 4

Alain Bouchard,
conseiller poste 5

Kim Boulanger,
conseillère poste 6

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal 2025

Mardi 20 janvier, 19h

Lundi 9 février, 19h

Prenez note que les assemblées ont lieu à la salle Optimiste au 2^e étage de l'aréna.

Diffusion des séances de conseil sur Internet Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site Internet de la municipalité, www.stcomelinier.com Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



BUREAU MUNICIPAL

HEURES

D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI:

8 H - 12 H 00

13 H - 16 H 30

VENDREDI:

8 H - 12 H 00



Chers amis,

L'année 2025 n'a pas été de tout repos ! Entre les défis économiques et le contexte mondial parfois incertain, on peut être fiers du chemin parcouru. Ici en Beauce, on a encore une fois prouvé qu'avec du cœur, du travail et de la solidarité, on est capables de grandes choses. Merci à votre municipalité et à chacun de vous pour votre engagement à faire de notre région un endroit toujours plus fort et dynamique.

Alors qu'arrive le temps des Fêtes, je veux vous souhaiter un joyeux Noël et une belle année 2026 remplie de santé, de bonheur et de beaux moments partagés avec ceux que vous aimez.

Profitez-en pour décrocher un peu, rire, festoyer et savourer notre bel hiver québécois !

J'ai aussi une pensée spéciale pour ceux et celles qui vivront un premier Noël sans une personne chère. Que la chaleur de vos proches et les bons souvenirs vous apportent un peu de douceur.

Merci du fond du cœur pour votre confiance. C'est un vrai privilège de vous représenter à l'Assemblée nationale, jour après jour, avec cœur, passion et fierté.

Joyeuses Fêtes à tous, et au plaisir de vous retrouver en 2026 !

Samuel Poulin

Député de Beauce-Sud

Ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises.

Ministre responsable de la Jeunesse.

FERMETURE
Le bureau municipal
sera fermé
du 20 décembre
au 4 janvier
inclusivement.
De retour
le 5 janvier 2026,
dès 8 h.
Joyeuses fêtes
et bonne année 2026 !

**Office d'habitation
du Sud des Appalaches**

**SERVICE D'AIDE
À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (SARL)**

C'EST QUOI CE SERVICE?

Le SARL consiste à offrir un soutien à toute personne de la MRC de Beauce-Sartigan à la recherche d'un logement. Il vise à informer, orienter et accompagner les personnes dans leurs recherches.

CE QU'OFFRE CE SERVICE

- Émission de liste à jour de logements disponibles dans la MRC de Beauce-Sartigan.
- Collaboration et référence vers d'autres ressources

NOUS JOINDRE

11400, 1^{ère} avenue suite 108
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4

418-387-0404, poste 1337
sar11@ohsuddesappalaches.ca

www.ohsuddesappalaches.ca



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
St-Côme-Linière

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale / greffière trésorière de la susdite municipalité,

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT NO 431-2025
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO 147-06 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
CÔME-LINIÈRE**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 8 décembre 2025, le conseil a adopté le projet de Règlement numéro 431-2025 et intitulé « Règlement d'amendement au Plan d'urbanisme no 147-06 ».
2. Ce projet de règlement a pour objet :
 - la création d'une zone d'affectation « Publique et institutionnelle (P-65) » à même les zones d'affectation « Commerciale (CB-59) » et « Résidentielle (RA-4) », en bordure de la route du Président-Kennedy;
 - la création d'une zone d'affectation « Résidentielle de moyenne à forte densité (RB-39) » à même les zones d'affectation « Résidentielles (RA-4 et RA-5) ».
3. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. La consultation se tiendra du 9 décembre 2025 au 20 janvier 2026 inclusivement.
4. Une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 janvier 2025 à compter de 19 h 00.
5. Ce projet de règlement et les extraits de cartes peuvent être consultés au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 9^e jour du mois de décembre 2025

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 426)

Jé, soussigné, Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, résidant à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le neuvième jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville et Caisse Populaire.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième (9^e) jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq.

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-Trésorière

Extrait
du Plan de zonage
en page suivante



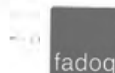
SAINT-CÔME-LINIÈRE Extrait du Plan de zonage



CONFÉRENCES

En collaboration avec :
Me Marie-Eve Poulin, notaire

*Une approche pratique et des exemples
concrets sous forme de causerie*



EXCLUSIF AUX MEMBRES



VOLET 2

LE TESTAMENT
RÉDACTION &
RÈGLEMENT DE
SUCCESSION

8 janvier 2026

13h00

Salle optimiste

RÉSERVATION

MARIE-LOUIS LACHANCE : (418) 313-3373

Me Marie-Eve Poulin
notaire & conseillère juridique
1525, 8^e Rue, Saint-Côme-Linière
(Québec) G0M 1J0
T. 418 685-3333
mepoulin@notarius.net



Vous êtes invités au :

SENTIER LUMINEUX 26 EDITION

DU 5 DÉCEMBRE 2025 AU
13 JANVIER 2026

Gratuit

ouvert 24h sur 24

Informez-nous si vous voyez un bris
418 685-3825 poste 304

1645, rue Dumas
(Terrain de soccer)

Déclaration de votre compteur d'eau

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2025

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2026. Il suffit de se rendre sur notre site Internet www.stcomelinere.com, remplir le formulaire «déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES». Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire).

Cliquer sur «Envoyer».

Pour ceux qui ne sont pas en mesure de procéder ainsi, veuillez communiquer avec nous au (418) 685-3825.

Merci de votre précieuse collaboration.



A screenshot of the 'Déclaration du compteur d'eau' online form. The title 'DÉCLARATION DU COMPTEUR D'EAU' is at the top. Below it, a message states: 'Vous pouvez faire votre déclaration de compteur d'eau en ligne. Il suffit de remplir le formulaire ici-bas.' The form contains several input fields: 'Nom', 'Courriel', 'Adresse de la propriété', 'Date de la lecture', and a field for 'Joindre une photo du compteur d'eau'. An 'Envoyer' button is at the bottom.



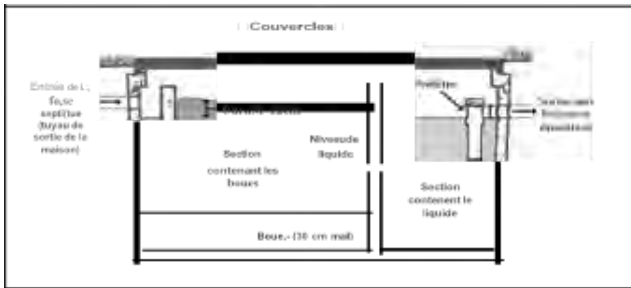
Nouvelle méthode retenue pour la MRC Beauce-Sartigan à compter de janvier 2023 Vidanges des fosses septiques

1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques:

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées **complètement**.



Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques:

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

**Cédule 2026
14 au 25 septembre 2026**

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.
10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.
11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1
Couvercle
BIEN dégagé

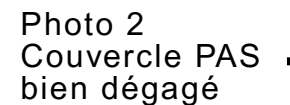


Photo 2
Couvercle PAS
bien dégagé



Photo 3
Couvercles en
polyéthylène
doivent être
dévissés

Centre régional de traitement des boues

Par courriel: fosse@vsjb.ca
(une confirmation vous sera acheminée)

ou 418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres

Heures d'ouverture:

Lundi et mercredi 13h à 16h

1^{er} dimanche du mois 13h à 16h

Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant votre carte de membre (10\$).

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets



Arrivée du Père Noël à la Salle paroissiale en 1960. Cet événement, très attendu par les enfants de Saint-Côme, était présenté par le magasin de Monsieur Paul-Émile Létourneau.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Veilleux-Fortin no 2108 A-1.



**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-CÔME DE
KENNEBEC ET DE LINIÈRE VOUS SOUHAITE UN
JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNÉE 2026!**

**PROFITEZ DE CES PÉRIODES DE RÉJOUISSANCES
POUR FAIRE LE PLEIN DE SOUVENIRS
ET DE BONS MOMENTS.**



LES CALENDRIERS DES ORDURES ET DU RECYCLAGE SONT ACCESSIBLES EN
TOUT TEMPS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ, ONGLET SERVICES.

COLLECTE DES ORDURES

En Janvier, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi 6 (Est)

Jeudi 8 (Ouest)

Mardi 20 (Est)

Jeudi 22 (Ouest)



RECYCLAGE

En janvier, voici les jours de collecte
de votre bac de recyclage:

Vendredi 2 janvier

Jeudi 15 janvier

Jeudi 29 janvier



La collecte des ordures
se fera le 23 décembre 2025
pour l'est et l'ouest.

Comptoir d'aubaines

1353, rue Principale

(accessible par la 17e Rue,
porte arrière)

Heures d'ouverture :

Mercredi, jeudi et vendredi
de 12h20 à 15h30

Jeudi soir de 18h à 19h30

Bienvenue à tous!



Récupération des arbres de Noël



Vous devez apporter votre arbre d'ici
le dimanche 11 janvier 2026 à l'endroit
indiqué au garage municipal situé au
1555, route Kennedy.



À noter que les sapins ne seront
pas ramassés lors de la collecte
régulière des ordures.



Nous vous remercions de votre
collaboration.



Club de course Saint-Côme

Horaire des prochaines semaines

Les jeudis à 18:30

Départ du sentier

Près du presbytère

Lumières et bracelet réfléchissant
recommandés

SSDFB-2183 - MUNICIPALITE ST-COME-LINIERE

janvier, 2026 - décembre, 2026

**LA COLLECTE DES ORDURES SE FAIT
LE MARDI POUR L'EST ET LE JEUDI POUR L'OUEST.**

2026	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L										
janvier					1	2	3	4	5			7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19		20		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28												
mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
avril				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30							
mai					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
juin		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30									
juillet			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
août					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
septembre		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30									
octobre				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9		11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30										
décembre			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							

Calendrier RECYCLAGE 2026

janvier 2026 1

D	L	M	M	J	V	S
				1		3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

février 2026 2

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

mars 2026 3

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

avril 2026 4

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

mai 2026 5

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juin 2026 6

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

juillet 2026 7

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août 2026 8

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

septembre 2026 9

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

octobre 2026 10

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

novembre 2026 11

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

décembre 2026 12

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

ACTIVITÉS-LOISIRS JANVIER 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Peut être sujet à changement. Veuillez consulter la page Facebook Loisirs Saint-Côme-Linière.			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
Patin Libre aînés 15h	Patin Libre aînés 15h	Fin du sentier lumineux	Patin Libre 19h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Patin Libre 11h Match local Hockey Sportif 5-8 ans gr-1 12h00 5-8 ans gr-2 13h30 9-11 15h00
12	13	14	15	16	17	18
Patin Libre aînés 15h	Fin du sentier lumineux	Club de marche 8h45 Vie active 10h	Patin Libre 19h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Patin Libre 11h
19	20	21	22	23	24	25
Patin Libre aînés 15h	Club de marche 8h45 Vie active 10h	Club de marche 8h45 Vie active 10h	Patin Libre 19h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Patin Libre 11h
26	27	28	29	30	31	
Patin Libre aînés 15h	Club de marche 8h45 Vie active 10h	Bingo aînés 13h30	Patin Libre 19h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	





Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires,
veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomeliniere.com



**LOCATION
SALLE
OPTIMISTE**
POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS,
PARTYS DE BUREAU,
FÊTES FAMILIALES, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS

CONTACTEZ LE SERVICE
DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304



Club de marche de Saint-Côme-Linière

JULIEN
17

Tous les mardis

8 h 45

! Départ de l'aréna
1517, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière



ENFANT (12 ANS ET MOINS) 3\$
13+ADULTE 6\$
FAMILLE 12\$

HOCKEY LIBRE

EQUIPEMENTS COMPLETS
OBLIGATOIRES CACHE-COU INCLUS

VENDREDI

13 ANS ET MOINS

15H30 À 16H50

NOUVEAUTÉ : GRATUIT POUR LES
GARDIENS DE BUT

14 ANS ET +/ADULTE

17H00 À 18H20



PATINAGE LIBRE

0-5 ANS = GRATUIT
6-12 ANS = 2\$
13 ET PLUS = 3\$
FAMILLE = 6\$



JEUDI
19H00 À 19H50
DIMANCHE
11H00 À 11H50

ARÉNA 1517 19^E RUE A SAINT-CÔME-LINIÈRE



**PICKLEBALL
D'INTERIEUR
GRATUIT**

La municipalité et l'urls vous offre
gratuitement le prêt d'équipement.

 Tous les lundis de 18h30 à
19h30 dès le 22 septembre
2025

Inscription obligatoire
418 685-3825 poste 304 

 Gymnase de
l'école Kennebec

 **URLS**
Chaudière-Appalaches

**VIACTIVE
DE JOUR
À SAINT-CÔME**



**De retour
le 20 janvier.**

**LIEU:
SALLE
OPTIMISTE
À L'ARÉNA
GRATUIT
ANIMATRICE:
ODILE LESSARD**

LES MARDIS
★ **10H00 À 11H00** ★

INSCRIVEZ-VOUS À
ANNE ROY 418-228-0007



 **Patin Libre
AINÉS
GRATUIT**

**Les Lundis
15h à 16h**

**VIACTIVE
DE SOIR
À SAINT-CÔME**



**De retour
le 28 janvier.**

**Lieu : salle
de l'Aréna
GRATUIT
animatrice
Nathalie Vigneault**

LES MERCREDIS
★ **18H00 À 19H00** ★

INSCRIVEZ-VOUS À
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476

PLAN PUBLICITAIRE – BANDE DE L'ARÉNA

OBJECTIF

OFFRIR AUX ENTREPRISES LOCALES UNE VISIBILITÉ DIRECTE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ EN AFFICHANT LEUR LOGO OU PUBLICITÉ SUR UNE BANDE AUTOUR DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA.

EMPLACEMENT

BANDE PUBLICITAIRE INSTALLÉE SUR LES REBORDS DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA DE SAINT-CÔME-LINIÈRE. VISIBILITÉ LORS DE TOUTES LES ACTIVITÉS (LIGUES DE HOCKEY, PATINAGE LIBRE, TOURNOIS, ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX).



PUBLIC CIBLE

FAMILLES LOCALES

AMATEURS DE HOCKEY

PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

COMMUNAUTÉ LOCALE ÉLARGIE

PLAN DE COMMANDITE

COÛT : 300 \$ / ANNÉE (CONTRAT DE 3 ANS)

PRODUCTION ET INSTALLATION DE LA PUBLICITÉ SUR LA BANDE AUX FRAIS DE L'ENTREPRISE

AFFICHAGE CONTINU PENDANT TOUTE L'ANNÉE.

VISIBILITÉ LORS DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS PUBLICS

DURÉE DE L'ENTENTE: CONTRAT DE 3 ANS

RENOUVELABLE À L'ÉCHÉANCE AVEC PRIORITÉ AUX COMMANDITAIRES ACTUELS

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE : SERVICE DES LOISIRS

TÉLÉPHONE : 418 685-3825 POSTE 304 COURRIEL : LOISIRS@STCOMELINIÈRE.COM

Formation Jasette pour les Proches Aidants et autres

Animé par Mariam

418-228-0007

Saint-Côme
mercredi 13h30

(à l'étage de l'aréna)

3 déc	Comment se retrouver dans le système de santé?
10 déc	Comment accompagner son proche atteint d'Alzheimer -ou trouble apparenté- chez soi? (avec Pascale Dallaire)
7 janv	Comment garder une relation affectueuse durant la maladie?
14 janv	Comment se préparer à la séparation, au changement et à la mort de l'autre ?
21 janv	Comment faire renaître la joie et la légèreté?





**Chevaliers de Colomb
du conseil 6698**

**Réunion régulière
le 2^e mardi du mois
13 janvier 2026, 19h00
à la sacristie**

Depuis 1933... 90 ans!



Cercle des fermières

**Joyeux Noël
et
bonne année!**

On se revoit en mars.

Merci!

**Toutes les membres du
conseil des fermières**



BINGO



CHAQUE 1ER DIMANCHE DU MOIS

SALLE OPTIMISTE 13 H

1517, 19E RUE, ST-CÔME-LINIÈRE

500\$ EN PRIX

COÛT D'ENTRÉE: 15\$

18 ANS ET PLUS

BIENVENUE À TOUS!

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 600,000 membres au Québec, dont plus de 300 à Saint-Côme-Linière. Elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

Cell.: 418-313-3373

ou Francine : 418-226-9940

Cell.: 418-313-4134

ACTIVITÉS JANVIER FADOQ



4 janvier	Bingo mensuel
6 janvier	Bingo
13 janvier	Cartes et jeux de société
20 janvier	Bingo
27 janvier	Cartes et jeux de société

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au 1551, 19e Rue à St-Côme-Linière. N'hésitez pas à communiquer avec nous au (418) 685-3825 poste 205 pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement

Nouveautés
«best-sellers»
à la bibliothèque
municipale
Location à 2.50\$ /
2 semaines
Seule la collection
«best-sellers» est
payante.

*Tous les autres livres et
magazines sont gratuits.*

Infolettre

Abonnez-vous à notre infolettre pour recevoir par courriel les actualités de votre bibliothèque. Au programme : les toutes dernières nouveautés au catalogue, les changements d'horaire, les concours et plus encore.

Scannez le code QR pour vous abonner dès aujourd'hui. Vous pouvez aussi visiter le www.reseaubibliocnca.qc.ca, vous rendre à la page de votre bibliothèque et cliquer sur le bouton rouge Infolettre.



JANVIER 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
31	30	29	1 FERMÉE	2 FERMÉE	3 FERMÉE	4 FERMÉE
5 8H30-12H00 13H00-16H30	6 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H00	7 8H30-12H00 18H30-20H00	8 FERMÉE	9 FERMÉE	10 10H00-12H00	11 FERMÉE
12 8H30-12H00 13H00-16H30	13 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H00	14 8H30-12H00 18H30-20H00	15 FERMÉE	16 18H30-20H00	17 FERMÉE	18 FERMÉE
19 8H30-12H00 13H00-16H30	20 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H00	21 8H30-12H00 18H30-20H00	22 FERMÉE	23 FERMÉE	24 10H00-12H00	25 FERMÉE
26 8H30-12H00 13H00-16H30	27 8H30-12H00 13H00-16H30 18H30-20H00	28 8H30-12H00 18H30-20H00	29 FERMÉE	30 FERMÉE	31 FERMÉE	FERMÉE

RENCONTRE FRATERNELLE

ORGANISÉE PAR

COURONNEMENT DU ROI ET DE LA REINE 2026

LES FILLES D'ISABELLE

ANIMATION MUSICALE

CERCLE MONT-CARMEL #1141 LÉGER BUFFET OFFERT FIN D'APRÈS-MIDI
ST-ZACHARIE, STE-AURÉLIE, ST-CÔME

TIRAGE DE CADEAUX EN APRÈS-MIDI



TOUS SONT INVITÉS

PERSONNES SEULES OU EN COUPLE
VÉUF OU VÉUVE – PAUVRE OU RICHE

LE SAMEDI 3 JANVIER 2026 À 13H00
AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DE ST-ZACHARIE

RÉGENTE : BIBIANE LARIVIÈRE

Des nouvelles des cadets

Déjà la mi-année au Corps de cadets de Saint-Zacharie!

Nous tenons d'abord à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux inscrits. Grâce à eux, notre effectif atteint maintenant **35 cadets**! Rappelons qu'il est possible de s'inscrire en tout temps au cours de l'année : il suffit d'avoir entre **12 et 18 ans**. Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux jeunes dès janvier!

Votre soutien dans la promotion du programme auprès de vos enfants et petits-enfants demeure précieux et contribue directement à la **vitalité** de notre corps de cadets.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement la population pour sa générosité lors de la **campagne du coquelicot**. Les dons recueillis sont redistribués à des organismes de la région, dont notre corps de cadets.

Besoin d'info?

Facebook Corps de cadets 2787 de Saint-Zacharie

Capitaine Marie-Claude Guay, commandante : 418-278-3746

Rencontres les vendredis de 18h30 à 21h à l'École des Sommets de St-Zacharie



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard.
L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825
pour vos publications futures.

Projet de jumelés et maisons neufs à
vendre à Saint-Côme-Linière dans la
13e rue et 16e rue.
Développement 9e et 10e rue à venir !

Construction Linière, fait maintenant
des constructions neuves aux allures
chics et contemporaines.
L'entrepreneur propose un rapport
qualité/prix sans égal !
Situé dans le cœur du village, vous
aurez accès à l'école primaire, l'aréna
et plusieurs autres services de choix
et installations sportives.

13e rue

Phase 1 – Terminée

Phase 2 – 2025

Phase 3 – 2025



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et
rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre
demande de permis à l'avance afin
d'obtenir les autorisations à temps
pour la date prévue de vos travaux.
Il est possible de faire votre
demande de permis en ligne via
notre site internet (onglet
service/demande de permis
construction). Si vous avez besoin
d'informations rapides, des annexes
d'informations sont disponibles en
haut de la page. Si vous ne voulez
pas procéder en ligne, veuillez
composer le 418-685-3825 ou
encore transmettre votre demande
par courriel à
st-come@stcomelinier.com.

Merci de votre collaboration!

AVIS AUX PROMOTEURS
Lot de terrains à vendre 17e rue
Pour information: Municipalité
St-Côme-Linière
418-685-3825
poste 202

DELAI RAPIDE
SERVICES SANS FRAIS
CONSEILS PERSONNALISÉS
TECHNIQUES EFFICACES

CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.
pour votre retour en emploi

8e9e l'emploi

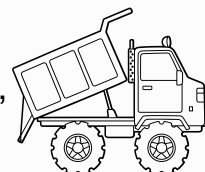
Québec 68 68 SAINT-GEORGES 418 227-5445 SAINTE-MARIE 418 386-4445 f crebe.qc.ca

Voyages de terre

Si vous êtes intéressés à recevoir de
la terre lors de travaux municipaux,

veuillez appeler le
(418) 685-3825 poste 401,

ou envoyez un courriel:
travauxpublics@stcomelinier.com



Avez-vous visité notre site internet? www.stcomelinier.com
Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres...
Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.
Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?
Municipalité St-Côme-Linière

Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser: www.stcomelinier.com, onglet «services» Défectuosité lampadaires de rue.

Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

Merci de votre collaboration !



Dépôt d'huiles diverses



Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. **Le service demeure sans frais.** Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)



**695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230**

Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825

**Interdiction
de stationner dans les rues**



**À partir du 15 novembre,
de 23 h à 8 h**



RÉSERVATION 418-227-2626

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (3 départs et 3 retours par jours).

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :
(horaire selon vos besoins)

- de soins de santé
- de services sociaux
- de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- des démarches d'insertion à l'emploi

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

✓ L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

✓ L'horaire du **taxi collectif** est du dimanche au samedi de 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de St-Georges seront redirigés vers le Taxibus.

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière
1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

Les formulaires de demande
de logement sont disponibles
au bureau municipal.

Service de popote roulante

2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations:

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com



Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel: cepsaa@jp4b.net

Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

Interventions
individuelles et familiales
Groupes d'entraide
Groupes psycho-éducatif
Volet jeunesse

Pour aider,
sans s'épuiser



lesillon.com
418 227-6464





LA
TABLE DE
CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE BEAUCE

VOUS PRÉSENTE



Appalaches • Beauce • Etchemins

ACEF - Appalaches Beauce Etchemins

L'ACEF – Appalaches Beauce Etchemins est un organisme à but non lucratif qui accompagne les citoyens à travers trois mandats distincts, soit :

1. La consultation budgétaire
 - a. Solutions à l'endettement ;
 - b. Quête d'autonomie financière, d'équilibre budgétaire
 - c. Entente avec Hydro-Québec ;
 - d. Fonds d'entraide ;
 - e. Programme d'épargne incitative
2. La défense collective et individuelle des droits
 - a. Locataires ;
 - b. Assistés sociaux ;
 - c. Consommateurs
3. La présentation d'ateliers d'éducation populaire auprès des adultes
 - a. Défense des droits ;
 - b. Budget

Nos services sont offerts de manière confidentielle et en toute neutralité. Retrouvez facilement l'un de nos points de service dans votre MRC : Appalaches, Beauce-Centre, Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan et Etchemins.

Au sein de l'ACEF-ABE, vous serez toujours accueillis avec bienveillance, quel que soit vos enjeux. Notre mission première est de contribuer à votre épanouissement par la revendication de vos droits et la saine gestion de votre budget.

Nous joindre

Tél. : 418 338-4755

Info@acef-abe.org

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site lastationcommunautaire.org

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan (Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Partenaires du développement social

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS À
8:30 AU
418-228-9192**

La **violence**
n'est pas toujours
frappante mais elle fait
toujours mal...

Nous pouvons
t'aider !
**418 227-1025
1 800 709-1025**

**24H/24
7 JOURS/7**

Service de consultation
disponible dans les
municipalités suivantes :

- Saint-Georges
- Beauceville
- La Guadeloupe
- Lac-Etchemin
- Saint-Éphrem
- Saint-Gédéon
- Saint-Joseph
- Saint-Martin
- Saint-Prospère
- Sainte-Marie





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106 : Canne, béquille, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10 \$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations : M. Gervais Morin, 418 685-3149

En cas d'absence de M. Morin, vous pouvez contacter M. Gabriel Giguère au 418 685-3278

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinieri.com

www.stcomelinieri.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418-222-3472



**ENCOMBRANTS
MÉNAGERS**



(418) 685-2230



**Réservation
418-227-2626**

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811
Info-social
24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



418 774-4444

info@passeportanimal.com

www.passeportanimal.com

**ME MARIE-EVE
POULIN**
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.